

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ladite municipalité tenue le lundi 11 mai 2020 sur les 20h10 au centre municipal situé au 629, rue des Loisirs, conformément à l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

À laquelle séance sont présents :

Madame la conseillère : Francine Brasseur (à partir de 20h15)

Messieurs les conseillers : Serge Chabot
Alain Clément
Simon Dufault
Gilbert Grenier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Marc Ménard.

Madame la conseillère Francine Tremblay est absente.

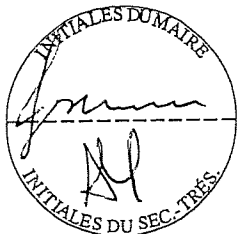
Assistent également à la séance, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Denis Meunier ainsi que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Annik Martin.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance du conseil ouverte.

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi une période de questions doit-être accordée au public. Compte tenu de la



No de résolution
ou annotation

088-05-2020

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

pandémie qui sévit actuellement et que le Conseil municipal siège à huis clos, il n'y aura donc pas de période de questions au public. Toutefois, les citoyens sont invités à transmettre leur demande pas courriel. Aucune demande n'a été reçue.

Ordre du Jour – Adoption

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mai 2020 et qu'il souhaite y ajouter certains points à traiter;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance en y ajoutant les points 4,01, 4,02 et 4,03;

Ordre du jour

1- Ouverture de la séance

,01 Période de questions;

2- Administration générale

,01 Résolution concernant la tenue de la séance du conseil à huis clos avec enregistrement audio;

,02 Résolution concernant l'adoption de l'ordre du jour;

,03 Résolution concernant l'adoption des procès-verbaux;

- Séance ordinaire du 14 avril 2020;
- Séance extraordinaire du 30 avril 2020;

,04 Résolution concernant l'adoption des comptes à payer;

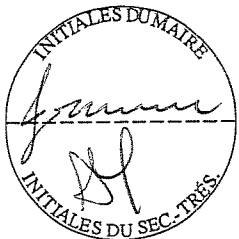
,05 Résolution concernant le dépôt du rapport financier 2019 ;

,06 Résolution concernant la nomination d'un vérificateur externe pour l'exercice 2020;

,07 Résolution concernant les heures d'ouverture du bureau municipal;

,08 Résolution concernant les congés fériés annuel;

3- Sécurité publique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

4- Transport

- ,01 *Émondage des arbres dans le 1^{er} Rang et le chemin Witty;*
- ,02 *Ramonage des branches dans les fossés;*
- ,03 *Trous à boucher dans les chemins;*

5- Hygiène du milieu

6- Santé et Bien-être

7- Aménagement, urbanisme et développement

8- Loisirs et culture

9- Correspondances (en annexe)

10- Affaires diverses

11- Période de questions

12- Clôture de la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

089-05-2020

Séance du conseil à huis clos avec enregistrement audio

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 13 mai;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Clément



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Et résolu que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer. Il est également résolu que la séance soit enregistrée et diffusé sur le site internet de la municipalité conformément à l'arrêté ministériel 2020-029.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Arrivée de Madame Francine Brasseur

Madame la conseillère Francine Brasseur fait son entrée dans la salle du conseil et occupe son siège dès 20h15.

090-05-2020

Procès-verbaux – adoption

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril ainsi que celui de la séance extraordinaire du 30 avril dernier et qu'il s'en déclare satisfait;

En Conséquence, Il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 avril ainsi que celui de la séance extraordinaire tenue le 30 avril 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers

091-05-2020

Rapport financier 2019 et rapport du vérificateur externe - Dépôt

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport du vérificateur externe sont déposés par la secrétaire trésorière adjointe, devant le conseil municipal;

ATTENDU QU'avis public a été donné le 30 avril 2020 à l'effet que lesdits rapports seraient déposés lors de la présente séance, et ce, conformément au 2 e alinéa de l'article 176.1 dudit Code;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu que le Conseil municipal prend acte du dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 accompagné du rapport du vérificateur



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

externe préparés sur les formulaires fournis à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est également résolu que le rapport financier soit rendu disponible sur le site internet de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

092-05-2020

Vérificateur comptable 2020 – nomination

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 966 du Code municipal, le conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2020, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent;

PAR CONSÉQUANT, Il est proposé par Monsieur Serge Chabot

Et résolu que la Municipalité de Sainte-Christine confie le mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2020 à FBL S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

093-05-2020

Bureau municipal – Horaire d'ouverture

Attendu que le bureau de la municipalité est actuellement ouvert les lundis, mardis et jeudis;

Attendu que la direction générale est présente au bureau du lundi au jeudi;

Attendu que l'inspectrice en bâtiment est présente au bureau les lundis et un mercredi sur deux;

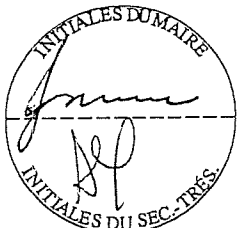
Attendu que le conseil municipal souhaite modifier les horaires d'ouvertures du bureau de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu de modifier l'horaire d'ouverture au public du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h. Les bureaux seront fermés les vendredis.

Il est de plus résolu que ce nouvel horaire entrera en vigueur dès que les autorités le permettront.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No. de résolution
094-05-2020
ou amendement

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Congés fériés annuels

Attendu qu'il y a lieu d'adopter une politique relative aux congés fériés;

Attendu que les congés fériés se répètent d'une année à l'autre.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu d'autoriser la fermeture du bureau de la municipalité lors des jours fériés suivants :

- La veille du Nouvel An;
- Nouvel An;
- Lendemain du Nouvel An;
- Vendredi Saint;
- Lundi de Pâques;
- Fête des Patriotes;
- Fête nationale du Québec;
- Fête nationale du Canada;
- Fête du Travail;
- Action de Grâce;
- La veille de Noël;
- Noël;
- Lendemain de Noël;
- Les fêtes proclamées par le gouvernement fédéral ou provincial ou par la Municipalité, et ce, par résolution, au moins une semaine avant la date fixée pour ces fêtes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

095-05-2020

Comptes à payer – Adoption

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser le paiement des salaires ainsi que le paiement des fournisseurs;

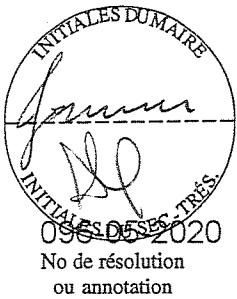
En Conséquence, il est proposé par Monsieur Gilbert Grenier

Et résolu d'accepter les dépenses de salaires ci-dessous indiqués et d'autoriser le directeur général par intérim à payer les fournisseurs selon les chèques ci-dessous mentionnés :

Comptes à payer 24 296,48 \$ C2000148 à C2000171
11 562,67 \$ L2000008 à L20000015

Salaires payés 16 725,81 \$ D2000073 à D2000103

Adopté à l'unanimité des conseillers



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine

Émondage d'arbres

Attendu que lors de sa séance extraordinaire tenue le 30 avril dernier, le Conseil municipal a adopté sa résolution 083-04-2020 par laquelle il confie le mandat à Monsieur Maurice Vallières afin de procéder à l'émondage des arbres qui nuisent à la circulation sur le chemin Witty; Attendu qu'après vérification plusieurs branches sont à risques, tôt ou tard de nuire à la circulation sur différents chemins de la municipalité;

Attendu qu'il y a lieu de profiter de la présence d'un émondeur sur le territoire pour enlever lesdites branches;

Attendu que le Conseil estime à environ 3 heures supplémentaires le temps requis pour effectuer le travail;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Simon Dufault

Et résolu retenir les services de Monsieur Maurice Vallières pour faire l'émondage de certains arbres dont les branches empiètent au-dessus des chemins publics et dont la présence pourrait éventuellement causer des dommages à la circulation routière.

Adopté à l'unanimité des conseillers

097-05-2020

Chemins municipaux – travaux d'entretien

Attendu que certains travaux de voirie sont requis pour le bon entretien des chemins municipaux;

Attendu que des branches ont été coupés lors d'un épisode de verglas l'hiver dernier et ont été abandonnées dans les fossés;

Attendu qu'il y a lieu de retirer les branches avant la coupe des mauvaises herbes en bordure des chemins municipaux, prévue pour le 15 juin;

Attendu que par ailleurs, des trous sont apparus dans le pavage du 1^{er} Rang et qu'il y a lieu de les colmater;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Clément

Et résolu de mandater la directrice générale adjointe afin de faire appel à un employé municipal pour les travaux d'entretien énumérés précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers



Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Christine

Clôture de la séance

Attendu que les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, il est proposé par Madame Francine Brasseur

Et résolu que la séance soit levée à 20h38.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Le maire,


Annik Martin


Jean-Marc Ménard